



## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2020

### COMPTE-RENDU

---

**Présents :** Mesdames Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS  
Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD

**Absent/Excusé :** Céline COMBAZ (Pouvoir à C. CROSSMAN), François POCCARD-MARION (Pouvoir à M. FAVRE), Bernard PRAIZELIN (Pouvoir à JP GIACHINO)

---

#### I/ ADMINISTRATION GENERALE

**1. Signature d'une convention de stage avec le collègue Jean ROSTAND de MOUTIERS relative à la formation en milieu professionnel**

Après exposé, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents, à signer avec le collègue Jean ROSTAND de Moutiers, une convention de stage pour une élève au sein du restaurant scolaire.

**2. Signature de la convention avec ORANGE définissant la mise en œuvre de la couverture radio par un moyen mobile**

Après exposé, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents, pendant le temps des travaux de Plan Peisey, à signer avec la société ORANGE une convention permettant l'implantation des équipements techniques nécessaire pour garantir la mise en œuvre de la couverture radio par un moyen mobile.

**3. Signature de la convention avec le docteur KLEIN en qualité de médecin référent de la garderie le Chat Botté**

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la signature d'une convention avec le Docteur KLEIN comme médecin référent de la garderie « Le Chat Botté », valide le tarif de 40 € par mois, et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

**4. Signature de la convention de partenariat Collectivités – ADS – Ecoles de ski – saison d'hiver 2020/2021**

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, les termes de la convention de partenariat à intervenir avec les communes de Landry, Peisey-Nancroix, le SIVOM Landry Peisey, la société ADS et les écoles de ski, pour la saison d'hiver 2020/2021 et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

**5. Signature de la convention avec le SAF relative aux frais de secours hélicoptérés pour 2020/2021**

Après exposé, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents, à signer la convention avec le SAF, et valide le tarif de 56,90 € TTC la minute de vol, pour l'année 2020/2021 (du

01/12/2020 au 30/11/2021) et indique que la loi autorise les communes à exiger des blessés ou de leurs ayants droits le remboursement des frais de secours engagés.

## **II/ FINANCES**

### **6. Approbation des tarifs des frais de secours sur les domaines skiables pour la saison d'hiver 2020-2021**

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, les montants des tarifs des frais de secours proposés sur le site nordique et sur le domaine alpin, tels que présentés lors de la séance et repris dans les délibérations, et indique que la loi autorise les communes à exiger des blessés ou de leurs ayants droits le remboursement des frais de secours engagés.

### **7. Approbation du contrat d'accueil, des règlements intérieurs et des tarifs de la Garderie Le Chat Botté pour les enfants locaux en halte-garderie et au centre de loisirs– Saison 2020/2021**

Suppression de ce point de l'ordre du jour en début de séance.

### **8. Décision modificative n°1 budget communal**

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la décision modificative numéro 1 du budget communal, comme suit : diminution de crédits en dépenses de fonctionnement au chapitre 011 à hauteur de 47 335,54 € et augmentation de crédits au chapitre 66 pour 46 335, 54 € et au chapitre 67 pour 1 000 € ; diminution de crédits en dépenses d'investissement pour 107 214,08 € au chapitre 21 et augmentation de crédits à due concurrence du chapitre 16.

### **9. Décision modificative n°1 budget annexe eau et assainissement**

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la décision modificative numéro 1 du budget eau et assainissement, comme suit : diminution de crédits en dépenses de fonctionnement au chapitre 011 à hauteur de 500 € et augmentation de crédits à due concurrence du chapitre 67.

### **10. Décision modificative n°2 budget annexe ski de fond / gîte**

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la décision modificative numéro 2 du budget ski de fond/gîte, comme suit : diminution de crédits en dépenses de fonctionnement à hauteur de 22 000 € (7 000 € au chapitre 012 et 15 000 € au chapitre 66) et augmentation de crédits à due concurrence au chapitre 011.

## **III/ RESSOURCES HUMAINES**

### **11. Création d'un poste permanent d'adjoint administratif à temps complet pour le poste de secrétaire chargé de l'urbanisme**

Après exposé, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, la création à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, d'un emploi permanent à temps complet d'agent affecté au secrétariat du service urbanisme dans le grade d'adjoint administratif territorial.

### **12. Création des postes saisonniers à temps complet pour le centre nordique : 2 postes de pisteurs et un poste d'agent d'accueil pour la saison d'hiver 2020/2021**

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la création des postes saisonniers de pisteurs secouristes (2 postes) et d'agent d'accueil (1 poste) pour la saison d'hiver 2020/2021.

### **13. Création de 2 postes saisonniers à temps complet pour les services techniques pour la saison d'hiver 2020/2021**

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la création des postes saisonniers pour les services techniques (2 postes) pour la saison d'hiver 2020/2021.

#### IV/ MARCHES/TRAVAUX/URBANISME

#### V/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- a) Date du prochain Conseil Municipal

La date du prochain conseil municipal est fixée le lundi 14 décembre 2020

- b) Directives cérémonie du 11 novembre 2020
- c) Information concernant la vente du terrain pour la construction de logements saisonniers à Plan Peisey
- d) Information concernant le départ de deux agents de la collectivité (service comptabilité au 15/12 et service cantine au 30/11)
- e) Information sur l'autorisation du report des congés 2020 donnée aux agents dans l'attente de la mise en place du CET
- f) Information sur la rénovation du quartier haut de Plan Peisey
- g) Informations diverses sur les mesures envisagées pour le début de saison (tests COVID.....)
- h) Point sur dates diverses réunions à venir : dématérialisation des ADS, Voie Verte, ...